



Réf : F15024.02

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaire papier accompagné d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED

Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

* **EXPLOITATION CONCERNÉE :** SVP MANA - Installations de collecte de déchets verts et de compostage

IDENTITE DU DECLARANT

Vous êtes un particulier

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Nationalité : _____

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale ou appellation commerciale : SVP MANA, SARL

* N° de Ridet N° RC N° RM : 623 595

Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : Beauvois Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : André Hei-Mana

* Nationalité : Française

Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Nationalité : _____

* Fonction : _____

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du déclarant

COORDONNEES DU DECLARANT

* Adresse de correspondance : lot 115, Zone industrielle de Normandie

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : BP 188 * Commune : NOUMEA

* Code postal et libellé : 98845 * Pays : NOUVELLE CALEDONIE

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 445858

Courriel : svpmana@mls.nc Fax : _____


LOCALISATION DE L'INSTALLATION

- * Commune : NOUMEA
- * Zone PUD : Zone UI (zone industrielle de Normandie)
- * N° rue / N° lot et nom lotissement : Rue Georges Lecques LOT 115
- * Références cadastrales : 652540-9686
- * Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : E: 450 278 / N: 219 142

* ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement D : régime de déclaration NC : activité non classée
Broyage (broyeur de 242 kw) Criblage (cribleur de 16.5 kw)	2260	Déclaration
Installation de regroupement de déchets non dangereux. Le volume susceptible d'être présent dans l'installation est de 400m3	2716	Déclaration
Compostage de 3000 tonnes de déchets verts par an, soit environ, 8.3t/j	2780	Déclaration

FINALISATION DE LA DECLARATION

- * Fait à _____, le (jj/mm/aaaa) _____
- * Signature du déclarant :  Insérer une signature
- SARL SVP MANA**
191 A rue Goerges LEQUES
98 800 NOUMEA CEDEX
Tél : 44 58 58 / Fax : 43 81 51
Ridet : 623 595 . 001
OPT 14158 01022 0028737U051 37

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

Envoyer

*Champs obligatoires

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 6 mois
- Pièce(s) justifiant que le déclarant a qualité pour présenter le dossier (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)
- Formulaire de déclaration dûment complété
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Colonne
réservée à
l'administration